

siège au faubourg Saint-Jacques, où elle se développa peu à peu. A cet Institut, il faut en ajouter un autre, celui des Servantes du Très Saint Sacrement, auquel eut une grande part Mlle Guillot, qui en fut la première supérieure. Celle-ci, sur le conseil du Bienheureux Jean-Baptiste Vianney, quitta Lyon, se rendit à Paris et se mit de plein cœur, comme l'y avait engagée le Bienheureux, sous la direction et l'obéissance du saint prêtre Julien. Le serviteur de Dieu donna aux membres du nouvel institut un habit blanc et le nom de Servantes du Très Saint Sacrement qu'elles devaient adorer perpétuellement : il composa leurs constitutions, leur directoire, et leur adressa des lettres admirablement faites pour conduire à la perfection et à la fin de l'Institut. En 1859, le 9 novembre, il ouvrit lui-même la seconde maison de sa Congrégation à Marseille, sur la prière de Mgr de Mazenod.

Œuvres eucharistiques

A ces deux Instituts, le serviteur de Dieu ajouta d'autres œuvres pour favoriser le culte et l'apostolat eucharistique : ainsi l'*Agrégation du Très Saint Sacrement* et le Tiers-Ordre séculier ou *Fraternité* : la première demande à ses membres de faire une heure d'adoration par mois et de s'occuper des objets qui touchent de plus près à la sainte Eucharistie ; la seconde demande une heure d'adoration par semaine ; la *Garde d'honneur*, qui assure un service assidu d'adorateurs devant le Très Saint Sacrement ; les *Semaines eucharistiques*, dont le but est d'assurer la splendeur du culte de l'exposition, chaque inscrit contribuant à payer les frais de ce culte pendant quatre semaines par an ; et la *Première Communion des adultes*. Le Serviteur de Dieu exerça aussi le ministère sacré de la prédication en plusieurs villes et diocèses de France, et il le fit avec doctrine, édification et d'une manière digne d'éloges. En 1862, ayant fondé à Angers une autre maison, il se rendit à Rome avec les lettres de recommandation de plusieurs évêques de France et obtint de Sa Sainteté Pie IX, non seulement un Bref laudatif, mais encore le Décret d'approbation de sa Congrégation en 1863. De retour en France, il visita plusieurs noviciats et maisons de divers Ordres ; et ensuite il termina ses Constitutions et les modifia conformément aux observations reçues du Siège apostolique. Il s'occupa aussi de racheter le saint Cénacle des mains des Turcs, afin d'y ériger un trône pour l'adoration du Très Saint Sacrement ; mais, à cause de plusieurs difficultés survenues, il ne put y réussir. Entre temps, il avait la consolation de fonder de nouvelles maisons à Bruxelles, puis à Saint-Maurice de Versailles dont il fit le noviciat et une maison de retraite, et de commencer pour la sanctification des prêtres séculiers l'Œuvre qui s'est ensuite développée sous le nom de l'*Association des Prêtres-Adorateurs*, et compte aujourd'hui environ quatre-vingt mille associés.